



#STOPGLYPHOSATE

©Philip Reynaers / Greenpeace.

**LE SCANDALE DE LA PROCÉDURE DE
RÉ-AUTORISATION DU GLYPHOSATE.
DOSSIER À LIRE EN P.6**

CROQUEZ

LE JUS DE POMME MILITANT BIOCOOP



ET SOUTENEZ GÉNÉRATIONS FUTURES

Pourquoi militant ? Parce qu'en achetant ce produit, **vous soutenez les actions menées en faveur des alternatives aux pesticides chimiques de synthèse**. Biocoop SA Coopérative s'engage à reverser **0.15€ par bouteille vendue** à notre association Génération Futures.

Ce jus de pommes est **issu de fruits bio**, récoltés auprès de 3 groupements de producteurs sociétaires de Biocoop : SOLEBIO et CABS0 pour la production des fruits, la FERME BIO MARGERIE et Guy Desplats de la FERME DU ROUSSET pour la transformation en jus de pommes.

L'ÉDITO



SOMMAIRE

P.3-4 ACTUALITÉS

P.5 DOSSIER

Le scandale de la procédure de ré-homologation du glyphosate.

P.9 ALTERNATIVES

La lutte contre les fausses alternatives à l'agriculture chimiquement intensive au coeur de la SPAP 2024 !

P.10 JOURNAL DES RELAIS

P.11 SOUTIEN

Septembre 2023 / n°62

Lettre d'information de Générations Futures.

179 rue La Fayette, 75010 Paris.

Coordinatrices de ce numéro :
Emilie Örmén, Nadine Lauverjat.

Rédaction : L'équipe de Générations Futures.

Conception graphique et mise en page : L'équipe de Générations Futures.

Relecture : L'équipe de Générations Futures.

CHÈRES LECTRICES, CHERS LECTEURS,

Nous y sommes...de nouveau : l'autorisation du **glyphosate** à l'échelle de l'Union européenne (UE) expire ce 15 décembre 2023. Après avoir été autorisé pour cinq ans en 2017 et avoir bénéficié d'une année supplémentaire d'autorisation entre 2022 et 2023, le bras de fer concernant son renouvellement ou son interdiction est à nouveau à l'ordre du jour des discussions européennes. **Cet herbicide n'en finit plus de mobiliser les énergies !**

En 2017, les organisations de la société civile - dont Générations Futures - mobilisées **pour la fin du glyphosate**, ont réussi à limiter la casse en obtenant une ré-autorisation de la substance **pour cinq ans** au lieu de **quinze ans prévus initialement**. À cette époque, la France s'était fixée une trajectoire de sortie de l'utilisation de cet herbicide illustrée par une déclaration du Président Macron sur twitter le 27 novembre 2017 : "J'ai demandé au gouvernement de prendre les dispositions nécessaires pour que l'utilisation du glyphosate soit interdite en France dès que des alternatives auront été trouvées, et au plus tard dans 3 ans. [#MakeOurPlanetGreatAgain](#)".

Aujourd'hui, le contexte est tout autre. En 2019, **le Président est largement revenu sur sa déclaration** en affirmant que l'objectif de sortie du glyphosate d'ici à trois ans n'est "pas faisable".

De nombreux pays se sont déjà positionnés pour la prolongation de l'autorisation du glyphosate **pour 15 ans**. La France pourrait également voter pour une nouvelle autorisation, l'EFSA n'ayant pas identifié de "problème majeur" (sic!) lors de son évaluation... On perçoit bien le manque de courage de notre gouvernement, incapable d'assumer une position forte en faveur de la protection de l'environnement et de la santé de ses citoyens. L'Allemagne devrait s'opposer au renouvellement. C'est le souhait de leur ministre de l'Agriculture (un membre du parti des Verts).

À ce stade, il faut plus que jamais **agir et se rappeler que les raisons ne manquent pas pour demander la fin de l'utilisation de cette substance dangereuse**. Vous découvrirez dans cette revue d'information l'active mobilisation de Générations Futures contre le glyphosate. Si malheureusement l'autorisation devait être accordée comptez sur nous et nos partenaires pour ne pas en rester là. **La justice serait saisie** et nous avons espoir qu'elle entende les arguments que nous avons à faire valoir !

Nadine Lauverjat

Déléguée Générale de Générations Futures



ACTUALITÉS

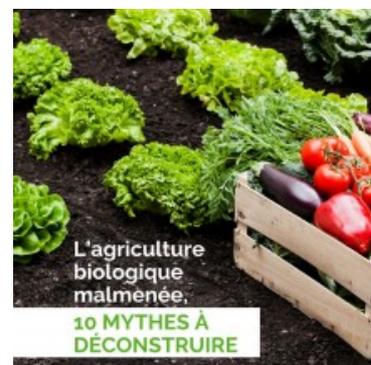
À LIRE ET À PARTAGER ! "L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE MALMENÉE, 10 MYTHES À DÉCONSTRUIRE".

Généralions Futures vous propose de lire un document utile rédigé notamment par **Claude Aubert**, agronome et administrateur de GF : "**L'agriculture biologique malmenée, 10 mythes à déconstruire**". Depuis quelques années, la filière bio traverse **une crise sans précédent**, en partie alimentée par **les informations erronées** qui circulent à son sujet. Les conséquences ? Une baisse significative de la consommation de produits bio, des fermes en difficultés, des fermetures de lieux de distribution, etc.

Dans ce contexte, plusieurs spécialistes agronomes, biochimiste et expert en nutrition se sont réunis pour **traquer ces informations erronées**. Ils ont ainsi rédigé un document visant à déconstruire tous les mythes qui entourent l'agriculture biologique (AB) et qui lui portent préjudice. Grâce à ce travail fouillé, vous aurez de nombreux arguments en mains pour contrer les propos des sceptiques, voire des détracteurs de l'AB.

Parmi ces **mythes trompeurs ayant la vie dure** et traités dans ce document disponible sur notre site :

- Les aliments bio ne sont pas meilleurs pour la santé que les autres.
- Les résidus de pesticides dans les aliments sont sans risques pour notre santé.
- L'agriculture bio n'est pas meilleure pour l'environnement que la "conventionnelle".
- Le local c'est mieux que le bio.



Retrouvez le document complet ici : www.generations-futures.fr/actualites/agriculture-biologique-mythes/

LE COMBAT CONTRE LES NOUVEAUX OGM : UN ENJEU POUR 2023/2024 !

Généralions Futures suit avec attention **les discussions autour des "nouvelles techniques génomiques" (NTG - les nouveaux OGM)**, qui se tiennent au sein des instances de décision françaises et européennes depuis quelques mois. Ces NTG sont promues par les tenants de l'agriculture "conventionnelle", qui voient en elles un moyen de répondre aux enjeux de transition agroécologique. Mais Généralions Futures le rappelle : **ces NTG sont une fausse promesse pour répondre à cet enjeu**. Depuis trente ans, **les premiers OGM n'ont ni permis de réduire l'usage des pesticides** (bien au contraire), **ni permis d'assurer notre souveraineté alimentaire**. 99% des OGM servent à rendre les plantes tolérantes aux herbicides et/ou à produire des protéines insecticides. Ce sera pareil avec les nouveaux OGM (les NTG). Généralions Futures reste donc activement mobilisée sur ce dossier.

Pour aller plus loin, l'association Inf'OGM vous propose **un mini guide** expliquant clairement les bases du débat (**définition** des OGM, **risques** qu'ils posent pour **la santé, l'environnement et l'agriculture**). En attendant sa parution, le collectif Objectif Zéro OGM (OZO) vous donne rendez-vous à Poitiers les 23 et 24 septembre pour deux jours de débats ayant pour thème : "OGM, plantes pesticides, brevets sur le vivant : face à l'offensive de l'agro-industrie, renforçons la résistance !".

ACTUALITÉS

GÉNÉRATIONS FUTURES POURSUIT SA MOBILISATION POUR SAUVER LE PACTE VERT EUROPÉEN !

Cet été, comme depuis des mois, Générations Futures a suivi de près les discussions qui se sont tenues autour **des réglementations du Pacte vert européen**. Pour rappel, le Pacte vert (ou "green deal") a été lancé en **2019** par Ursula Von Der Leyen, Présidente de la Commission européenne, et a pour objectif d'**accélérer la transition écologique au sein de l'Union européenne (UE) à l'horizon 2050**. Pour ce faire, il prévoit **la révision et la mise en place de réglementations ambitieuses en faveur de l'environnement**. Parmi ces réglementations, Générations Futures suit de près le règlement sur l'usage durable des pesticides (**règlement SUR**), le règlement sur **la restauration de la nature** et le règlement sur les produits chimiques (**règlement Reach**). Ces votes clés ont eu lieu récemment concernant le règlement sur la restauration de la nature. GF a été mobilisée pour interpeller les décideurs politiques sous pression des lobbies agroindustriels .

Vote du règlement sur la restauration de la nature au Parlement européen.

Le règlement sur la restauration de la nature est l'un des textes fondamentaux du Pacte vert. Il a pour objectif de **restaurer au moins 20% des zones terrestres et maritimes de l'UE** d'ici à 2030 et de **réparer tous les écosystèmes** nécessitant une restauration d'ici à 2050. Il s'agit du premier règlement européen à fixer **des objectifs juridiquement contraignants** en matière de restauration de la nature.

Il aura fallu **batailler jusqu'à la dernière minute** mais le 12 juillet 2023, le Parlement européen a **adopté** ce règlement en session plénière. Il s'agit d'**un texte de compromis moins ambitieux** que celui proposé initialement par la Commission. Toutefois, son adoption permet de partir sur une base juridique visant à l'obligation de restauration de la nature **qui n'existait pas antérieurement**. Et ce n'est pas rien !



Vous avez été plus de 14 300 à interpeller par mail ou par tweet les décideurs européens en amont du vote. Un immense MERCI pour votre mobilisation. Ce vote est une belle victoire, qui vous revient également.

Dans le cadre de la procédure législative européenne, ce texte doit maintenant être adopté par les trois institutions de l'UE, à savoir la Commission européenne, le Conseil de l'UE et le Parlement européen (trilogie). Il va donc falloir encore **rester vigilants et actifs à partir de septembre**. Ensemble, restons mobilisés en prévision des nouveaux temps forts à venir !



Pour en savoir plus sur l'enjeu du Pacte vert européen, (re)découvrez notre article dédié : www.generations-futures.fr/actualites/pacte-vert-interpellation/

DOSSIER

LE SCANDALE DE LA PROCÉDURE DE RÉ-AUTORISATION DU GLYPHOSATE.



Le sujet du **glyphosate** est au cœur de l'actualité depuis des mois puisque son **autorisation expire en décembre 2023**. Alors que les effets néfastes du glyphosate ne sont plus à démontrer à l'égard de l'environnement et de la santé des populations, **les institutions européennes - sous pression de lobbies agrochimiques et d'États membres réfractaires - veulent accélérer la procédure de ré-autorisation**. Générations Futures suit le dossier depuis ses débuts et alerte sur **les biais cruciaux inhérents à la procédure de ré-homologation du glyphosate**. L'association est mobilisée pour faire interdire définitivement cette substance dangereuse du marché européen.

LES FRANÇAIS MASSIVEMENT FAVORABLES A UNE OPPOSITION DE LA FRANCE AU RENOUELEMENT DE L'AUTORISATION DU GLYPHOSATE.

En juillet 2023, un sondage de l'Ifop pour GF auprès de 1 008 personnes, montre encore une fois que les Français sont favorables à une opposition de la France à la ré-autorisation de cette substance. **54% des personnes interrogées le déclarent**, contre **seulement 20%** qui se disent favorables à un soutien de la France à cette ré-autorisation.



Il y a donc **2,7 fois plus de personnes favorables à une opposition de la France au renouvellement de l'autorisation du glyphosate** que de personnes favorables à un soutien de la France au renouvellement.

Pourtant, en juillet 2023, une fuite issue de la Commission européenne a révélé que **l'institution a accéléré la procédure de prise de décision concernant l'autorisation du glyphosate** dans l'UE. La Commission a avancées les discussions à **septembre 2023**. Les États membres (EM) de l'UE **discuteront** ainsi de la ré-autorisation - ou non - du glyphosate lors du Comité permanent des végétaux, des animaux, des denrées alimentaires et de l'alimentation animale (SCOPAFF) de **septembre**, alors que le dossier d'évaluation complet de l'EFSA ne sera toujours pas publié. C'est dans ce comité que siègent et votent les EM sur les dossiers liés aux pesticides notamment. Le **vote** devrait avoir lieu en **octobre**, alors que tous les éléments propres à la procédure de demande de ré-autorisation du glyphosate ne sont pas réunis.

Générations Futures appelle donc le gouvernement français à tenir compte des études de la littérature scientifiques et des position de l'INSERM (la recherche médicale française) qui vont dans le sens d'effets néfastes du glyphosate pour l'environnement et la santé ainsi que de l'opposition populaire au renouvellement du glyphosate dans l'UE. **Le gouvernement français ne doit pas soutenir la ré-autorisation du glyphosate dans l'UE lors des réunions du SCOPAFF de septembre et octobre prochains.**



Quelques rappels sur le glyphosate et sa procédure de ré-autorisation.

Le glyphosate est **l'herbicide le plus utilisé au monde**. Il est classé comme "**cancérigène probable**" par le centre international de recherche sur le cancer (le CIRC), agence de l'organisation mondiale de la santé (l'OMS) et comme possible **génotoxique**, et **perturbateur endocrinien (PE)** avec **des effets sur la reproduction** par l'Inserm (le centre français de recherche médicale).

Le glyphosate est ré-autorisé au sein de l'UE depuis **2017**. Son autorisation devait prendre fin **le 15 décembre 2022** mais **des retards dans la procédure** de demande de ré-autorisation de la substance ont engendré **une dérogation d'utilisation d'un an supplémentaire**. En août 2022, l'**ECHA** (l'agence européenne chargée de l'évaluation de la toxicité des substances) **a pu rendre son avis sur la toxicité du glyphosate** en le catégorisant "toxique pour la vie aquatique" et "irritant oculaire" (comme en 2017). Générations Futures et d'autres ONG européennes ont vivement critiqué cette conclusion. Le retard s'est situé du côté de l'**EFSA** (l'agence européenne chargée de l'évaluation du risque lié à l'utilisation des substances), qui n'a pas pu rendre son avis à temps, reportant ainsi l'échéance de l'autorisation du glyphosate au **15 décembre 2023**. Générations Futures s'est, là encore, fermement opposée à ce prolongement. C'est finalement le 6 juillet 2023 que l'EFSA a publié son avis, qui n'a pas identifié de point de préoccupation majeur ("critical area of concern") lié à l'utilisation du glyphosate, qui auraient justifié une interdiction de la substance.

Générations Futures alerte sur ce **classement du glyphosate** en contradiction avec le **classement "cancérigène probable" du CIRC et les positions de l'INSERM qui alertent sur la génotoxicité et la cancérogénicité du glyphosate**. Notre association dénonce **d'importants biais** existants dans la procédure de ré-autorisation de la substance, qui justifie en partie cette contradiction. L'enjeu est énorme. Sur la base des deux avis de l'ECHA et de l'EFSA, les États membres de l'UE vont décider du sort du glyphosate d'ici la fin de l'année et cela pourrait être **une ré-autorisation pour 15 ans !**



Des biais sur le fond : l'avis de l'EFSA est incomplet.

Si l'EFSA, dans son avis rendu en juillet 2023, n'a pas identifié de risque inacceptable lié à l'utilisation du glyphosate, elle a toutefois recensé **des domaines pour lesquels l'évaluation n'a pas pu être finalisée** (des "issues that could not be finalised" selon les termes de l'avis de l'EFSA) ainsi que **des questions en suspens** (des "outstanding issues").

Les domaines pour lesquels l'évaluation n'a pas pu être finalisée.

Pauline Cervan, toxicologue de Générations Futures, en a fait **une analyse spécifique** et recense ces lacunes :

- L'évaluation d'une impureté est **incomplète** car il manque des données sur le potentiel clastogène (capacité à casser l'ADN).
- L'évaluation du risque pour le consommateur ne peut donc **pas être finalisée** car les données sur les résidus dans les cultures de rotation sont incomplètes. Cependant, l'EFSA ne s'attend pas à ce que les résidus dans ces cultures soient supérieurs au Limite maximale de résidus (LMR).
- Concernant le risque pour les milieux aquatiques, il **manque des informations** sur l'exposition des plantes aquatiques suite à la dérive de pulvérisation.

Selon la définition du terme "issue that could not be finalised" donnée par l'EFSA, ces "problèmes qui n'ont pas pu être finalisés" peuvent, une fois finalisés, être considérés comme des points de préoccupation majeurs (des "critical area of concern"). **Nous nous demandons donc comment il est possible d'affirmer qu'il n'y a pas de "critical area of concern" sans avoir pu finaliser l'évaluation ?!** Les données concernant les propriétés de l'impureté, les résidus dans les cultures de rotation et les données d'exposition du milieu aquatique sont donc indispensables pour conclure sur l'absence de risque inacceptable ou non.

Les questions en suspens.

La toxicologue de Générations Futures en a également fait **une analyse** et recense ces questions :

- Il y a un **manque de donnée sur la toxicité aiguë et chronique** d'un co-formulant présent dans la formulation représentative, donnée nécessaire à l'évaluation du risque de la formulation.
- Selon l'EFSA, il n'y a pas d'indication sur le fait que le glyphosate seul est **neurotoxique**. Toutefois, l'EFSA note que des données sur les produits à base de glyphosate et sur un sel de glyphosate non approuvé en UE montrent des effets neurotoxiques. L'EFSA va donc faire une recommandation pour que le demandeur clarifie ce point.
- Selon l'EFSA, l'évaluation des **effets sur la biodiversité** est complexe et multifactorielle mais il y a un manque de méthodologie pour évaluer ces risques. Aucune conclusion définitive ne peut donc être tirée mais des mesures de gestion du risque pourront être proposées (à appliquer par les États Membres lors de l'évaluation de produits).
- Enfin, l'EFSA note que plusieurs études montrent des **effets** du glyphosate sur le **microbiote**. Mais ces effets ne peuvent pas être pris en compte car il manque des documents guides !

Au vu de ces éléments d'analyse, Générations Futures se demande comment l'EFSA arrive à conclure qu'il n'y pas de problème avec le glyphosate alors qu'il y a autant de **"trous dans la raquette" de l'évaluation**.



Des biais sur la forme : le rapport d'évaluation du glyphosate exclue 99% des études scientifiques indépendantes.

Toute procédure de demande de renouvellement de l'autorisation d'une substance pesticide au sein de l'UE implique **un rapport d'évaluation (un RAR)**. Ce RAR est établi par un ou plusieurs États membres et **a pour objectif de constituer une revue de toutes les études existantes sur la substance en question**, en l'occurrence sur le glyphosate. Pour le cas du glyphosate, quatre États ont été mobilisés pour effectuer le rapport d'évaluation : la France, les Pays-Bas, la Hongrie et la Suède.

Générations Futures a analysé ce RAR (via une analyse bibliométrique - voir sur notre site) **et a dénoncé de graves biais** dans son processus de sélection des différentes études. Notre analyse a révélé que **ce RAR a organisé l'invisibilité des études universitaires indépendantes tout en considérant comme acceptables des études de l'industrie pourtant clairement inacceptables** ! Sur les 7 188 études publiées dans des revues scientifiques ces dix dernières années au sujet du glyphosate, 6 644 (soit 92%) ont été écartées car qualifiées "non pertinentes". Sur les études restantes, seulement 211 (soit 3%) ont été jugées "utiles pour l'évaluation". Ce chiffre de 211 études jugées "utiles pour l'évaluation" a même été réduit car la majorité de ces études a finalement été classée comme "non fiables" ou "fiables avec restrictions".



Au final, ce ne sont que **30 études scientifiques indépendantes, soit 0,4% du nombre total, qui ont été prises en compte par les évaluateurs européens** comme étant pertinentes et fiables. Pas une seule d'entre elles n'a servi d'"étude clé" dans le travail européen de réévaluation. En cause, de nombreuses "failles" à toutes les étapes de la sélection des études.



Biais sur la forme : une procédure de vote anticipée.

La Commission européenne a accéléré le processus de prise de décision concernant le renouvellement ou non du glyphosate. Des discussions auront lieu dès septembre dans le cadre d'un premier Scopaff et la procédure de vote s'effectuera en octobre dans le cadre d'un deuxième Scopaff. Le problème ? **Tous les éléments attendus dans le cadre de la procédure de demande de renouvellement du glyphosate ne sont pas réunis.** En effet, si l'EFSA a publié son avis en juillet 2023, **elle n'a pas encore publié le rapport complet lié à cet avis** qui devrait paraître en octobre 2023. Or, c'est ce rapport complet qui fournira les réponses des différentes lacunes de l'avis de l'EFSA : les domaines pour lesquels l'évaluation n'a pas pu être finalisée (les "issues that could not be finalised") et les questions en suspens (les "outstanding issues"). **Génération Futures se demande donc comment la Commission peut accélérer le processus de vote alors que tous les éléments indispensables à un vote éclairé ne sont pas encore disponibles ?**

VS Les agences européennes ignorent les alertes de la recherche médicale française

Génération Futures a étudié ce que retient la recherche médicale française (INSERM) comme études scientifiques montrant par exemple des effets génotoxiques ou perturbateurs endocriniens du glyphosate versus ce que retiennent (ou plus exactement ne retiennent pas) les agences européennes (EFSA et ECHA). Ce qu'on a découvert (à retrouver en détail sur notre site) nous a laissé pantois ! Un exemple de ces différences :



**À VOUS D'AGIR À NOS CÔTÉS !
SIGNEZ NOTRE PÉTITION, INTERPELLEZ LE GOUVERNEMENT FRANÇAIS !**



Comme plus d'un demi million de citoyens, signez notre pétition pour que la France s'oppose à la ré-autorisation du glyphosate dans l'UE !

www.generations-futures.fr/actualites/glyphosate-petition/



En amont des discussions et de la procédure de vote, interpellez massivement le gouvernement français pour faire pression !

<https://shaketonpolitique.org/interpellations/glyphosate-la-france-doit-dire-non>

Rendez-vous sur www.generations-futures.fr pour soutenir l'association et être informé de toutes ses actions.

ALTERNATIVES

LA LUTTE CONTRE LES FAUSSES ALTERNATIVES À L'AGRICULTURE CHIMIQUÉMENT INTENSIVE AU COEUR DE LA SPAP 2024 !



C'est la rentrée pour **la semaine pour les alternatives aux pesticides (SPAP)** et sa **19e édition**, qui se tiendra du **20 au 30 mars 2024**. La SPAP est un temps fort de 10 jours, qui a lieu depuis 2015 et qui a pour objectif de sensibiliser le plus grand nombre de personnes aux modèles agricoles n'ayant pas recours aux intrants de synthèse (engrais et pesticides de synthèse). Ce temps fort, qui regroupe des milliers de personnes chaque année, se déroule en France ainsi qu'à l'étranger.

Dénoncer les fausses alternatives, défendre la bio et l'agriculture paysanne.

À l'heure où ne cessent de fleurir des démarches de "durabilité alimentaire", qui se présentent comme des alternatives au recours aux pesticides de synthèse (labels, certifications, marques privées, etc.), **Généralions Futures est mobilisée pour distinguer les démarches vraiment vertueuses d'un point de vue sanitaire, environnemental et social des fausses alternatives**. Le problème est en effet que certaines de ces démarches captent certains fonds dédiés normalement à des modèles durables - tels que la bio - sous couvert d'une "démarche écologique". Les fonds dédiés à la certification "haute valeur environnementale (HVE)" en sont une illustration. **Généralions Futures est mobilisée depuis des années contre ce label HVE dont la promesse d'excellence environnementale - sous tendue par son appellation - ne correspond pas à la réalité de son cahier des charges.**

Pointer les impacts du label HVE, un dossier prioritaire.

Ces trois dernières années, le nombre d'exploitations certifiées HVE a plus que triplé en France (29 898 exploitations au 1er juillet 2022). **Les produits alimentaires HVE sont aujourd'hui largement plébiscités par les consommateurs, au détriment des produits bio**. Or, dans un rapport de juin 2022, la Cour des comptes a rappelé **les bénéfices de la bio en termes de santé et d'environnement** et a souligné que son développement est **le meilleur moyen, pour les exploitations agricoles dites "conventionnelles", de réussir la transition agro-environnementale**. En outre, la Cour a alerté les pouvoirs publics sur l'illisibilité des labels, qui contribue à la baisse des achats d'aliments bio en 2021 face à la concurrence croissante de labels "verts" moins exigeants, comme la HVE.

Les actions de Généralions Futures.

Dans ce contexte, **Généralions Futures a analysé le cahier des charges de la certification HVE** et a alerté sur son manque d'ambition en termes de protection de l'environnement et de la santé. Sur la base de son expertise, **l'association et un collectif d'autres organisations ont saisi le Conseil d'État pour dénoncer le caractère trompeur de ce label** pour le consommateur. En outre, **Généralions Futures a publié un dossier complet pour informer le grand public** sur cette certification controversée. Généralions Futures va faire de **la lutte contre les fausses alternatives** aux pesticides et notamment contre le label HVE, **la priorité d'action de la 19e édition de la SPAP**.



Pour en savoir plus sur la SPAP 2024, rendez-vous sur semaine-sans-pesticides.fr

JOURNAL DES RELAIS

L'ACTUALITÉ DES GROUPES LOCAUX DE GÉNÉRATIONS FUTURES



REPRISE DES ANALYSES DE PESTICIDES DANS L'AIR EN ZONES AGRICOLES.

Depuis quelques années, Générations Futures mobilise des bénévoles de ses relais locaux pour **la réalisation d'enquêtes de terrain visant à caractériser la présence des pesticides dans l'air en zones agricoles, à proximité des habitations**. Générations Futures souhaite montrer que **les distances de sécurité** (les zones non traitées - ZNT) entre les parcelles agricoles traitées et les habitations des riverains, prévues par la réglementation encadrant l'utilisation des pesticides, **ne sont pas assez protectrices**. En outre, les pesticides ne sont pas systématiquement recherchés dans l'air par les instances officielles. Générations Futures a donc déjà publié **deux rapports** (en 2020 et en 2022) sur la présence de pesticides dans l'air en **zones de grandes cultures** ainsi qu'un **troisième rapport** en février 2023 qui a concerné des **zones viticoles**. Cet été 2023, les bénévoles des relais locaux de Générations Futures à Lille et à Bordeaux ont réalisé une nouvelle campagne d'analyses d'air de l'association. Les résultats seront publiés dans quelques mois.



Un capteur posé chez un riverain de parcelles traitées aux pesticides de synthèse pour la troisième campagne d'analyses.

LES ACTIONS DE NOS BÉNÉVOLES RELAYÉES PAR DES MÉDIAS SÉRIEUX.

Les résultats de la campagne d'analyses d'air en milieu viticole publiés en février 2023 ont été présentés dans le cadre **du reportage Sur le front "HVE : le label qui tue le bio ?"** du journaliste d'investigation Hugo Clément.

Cyril Giraud, représentant du relais de Générations Futures à Bordeaux, qui a coordonné cette dernière campagne d'analyses, y a été interviewé. L'occasion d'aborder la question de **la présence de pesticides dans l'air à proximité de parcelles viticoles certifiées "haute valeur environnementale"**.

L'épisode est disponible en **rediffusion** jusqu'au 9 novembre 2023 sur france.tv. Nous vous invitons à le visionner et à le partager largement.

Pour en savoir plus sur l'activité des groupes locaux de Générations Futures, rendez-vous sur la page dédiée du site de l'association : **www.generations-futures.fr/nos-relais-locaux/**



LE TRAVAIL DE NOS GROUPES LOCAUX EST INDISPENSABLE !

LOCALISEZ une antenne dans votre département pour la rejoindre : **www.generations-futures.fr/nos-relais-locaux/**

CRÉEZ une antenne dans **votre** département !

GÉNÉRATIONS FUTURES, L'ASSOCIATION DE RÉFÉRENCE SUR LES PESTICIDES ET AUTRES SUBSTANCES CHIMIQUES.

**Nous avons besoin de vous pour continuer
nos actions et engranger des victoires !**



@generationsfutures_



@GenerationsFutures



@genefutures



@Génération Futures

ANALYSER

rapports, études

ALERTER

décideurs publics

AGIR

médias, justice, terrain

SOUTENEZ GÉNÉRATIONS FUTURES, FAITES UN DON !

Mme/M/Couple :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Tél :

Courriel :

¹ Retournez le chèque et le bulletin complété à l'adresse suivante :
Génération Futures - 179 rue La Fayette 75010 Paris France.

Donnez en ligne : <https://www.generations-futures.fr/agir/faire-un-don/>

- Faites un don de 25€ (8,5€ après déduction fiscale).
- Faites un don de 50€ (17€ après déduction fiscale).
- Faites un don de 100€ (34€ après déduction fiscale).**
- Faites un don de 200€ (68€ après déduction fiscale).**